

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 98

présenté par
M. Tardy

ARTICLE 5

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La présence, es qualités, du président d'une autorité administrative indépendante dans le collège d'une autre AAI pose beaucoup de questions. Le fait qu'il puisse s'y faire représenter également.

Cela pose question au regard de l'indépendance de la CRE. Cela pose aussi problème quant au renouvellement des mandats, le président de la CNIL étant renouvelé à un autre rythme. Rien n'est dit sur les conditions que doit remplir le représentant, qui peut être renouvelé, même en cas de changement de président de la CNIL.